

Formation Cadre réglementaire et organisation des élections du CSE



Durée : 1 jour.

Public :

Toute personne devant assurer l'organisation des élections professionnelles Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Maîtriser le cadre réglementaire des élections professionnelles. Piloter la préparation des élections du CSE. Piloter la gestion des élections. Anticiper et gérer les contentieux relatifs aux élections

Pré-requis :

Connaissances de base sur le CSE et ses missions.

Méthodes :

Alternance entre exposés théoriques et pratiques, mini-sketches, jeux pédagogiques, mise en situation sous la forme de simulations, exercices et auto diagnostics.

Évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. le formateur remet en fin de formation une attestation avec des objectifs acquis ou non par le stagiaire Dernière MAJ : Avril 2024

Le cadre réglementaire des élections professionnelles

Les obligations de l'employeur

Mise en place, nombre de sièges à pourvoir, durée des mandats

Négociation du protocole d'accord préélectoral

Les enjeux des élections professionnelles

Représentativité des IRP

Intégration des dernières réformes

La préparation des élections

Les différentes étapes

Les obligations

La constitution des listes électorales

La mise à disposition

Le procès-verbal de carence

L'organisation matérielle

Le temps de vote

Les bureaux de vote et le matériel

Le vote électronique et par correspondance

Les élections dans la pratique

L'organisation du vote

Le dépouillement

L'attribution des sièges

La proclamation des résultats

La convocation à la première réunion du nouveau CSE

Savoir anticiper et gérer les contentieux

Identifier les moyens de prévenir les risques de contentieux

Faire face à un contentieux

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

Délais d'accès : Nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicaps nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.